

Hebdo Canada

Ottawa
Canada

Volume 11, N° 2
le 12 janvier 1983

Le Canada chef de file mondial dans le domaine des machines agricoles 1

Vers un resserrement des relations entre le Canada et le Pakistan 3

Aide au Botswana 3

Aide à domicile pour les personnes âgées: un exemple futuriste 4

La médaille Janssen à un Canadien 4

Politique relative aux édifices fédéraux à valeur patrimoniale 4

Défi à l'entreprise: s'amuser tout en apprenant à mieux vivre 5

Une opération permet à une Canadienne de retrouver l'usage de l'ouïe 6

Jeu de cartes sur la Baie James 6

Un biologiste parmi les ours polaires 6

La chronique des arts 7

Championnats du monde de gymnastique à Montréal 8

Nouvelles brèves 8

Le Canada chef de file mondial dans le domaine des machines agricoles

L'industrie canadienne des machines agricoles s'est développée progressivement depuis le XIX^e siècle et elle est devenue l'un des chefs de file mondiaux dans le domaine de la technologie et de la production agricoles. Les sociétés canadiennes fabriquent une gamme complète de matériel sûr et durable adapté à plusieurs genres d'exploitations agricoles, et plus particulièrement à la culture sèche à grande échelle. L'industrie canadienne doit son succès aux spécialités des fabricants nationaux et locaux de machines agricoles, à la qualité de leurs produits et à leur excellent service après-vente.

Répondre aux besoins des agriculteurs

Les agriculteurs canadiens pratiquent plusieurs types de culture et les fabricants de machines agricoles du Canada offrent des produits adaptés à tous leurs besoins.

Dans l'Est du Canada, par exemple, les agriculteurs pratiquent non seulement l'agriculture mixte, mais aussi la culture fruitière, maraîchère et céréalière, sans compter l'exploitation de fermes laitières et l'élevage du bétail.

Les sociétés de la région fabriquent donc du matériel qui sert à la manutention et à la récolte des céréales et du fourrage, au défrichage et à la conservation des terres, à la récolte des cultures spéciales, à la protection des cultures, à l'entreposage des produits et, enfin, au traitement des semences et des céréales.

Dans les plaines de l'Ouest, qui comptent plus de 80 p. cent des terres arables du Canada, la production des différentes cultures céréalières dépend en grande partie du matériel mécanisé de culture et de moisson à vaste échelle. Voilà pourquoi les sociétés de l'Ouest canadien ont développé des compétences spéciales dans le domaine de la conception et de la fabrication de matériel agricole pour la culture sèche à grande échelle, et plus spécialement de puissants tracteurs à quatre roues motrices, de moissonneuses-batteuses, d'andaineuses et de matériel servant à l'ensemencement et à la moisson.

Une industrie nationale novatrice

Les fabricants de matériel agricole occu-



Ce tracteur à quatre roues motrices, modèle 160, est fabriqué par la Versatile Farm Equipment Company, de Winnipeg (Manitoba).

Versatile Farm Equipment Company



Affaires extérieures
Canada

External Affairs
Canada



L'Agi-Pompe illustrée dans la photo est la première pompe capable de transformer le fumier liquide en un riche fertilisant. La société J. Houle & Fils Inc., de Drummondville (Québec), en est le fabricant.

J. Houle & Fils Inc.

pent une place de choix au sein de l'économie canadienne. Le secteur compte quatre sociétés multinationales (dont la société canadienne Massey-Ferguson) et plus de 200 sociétés nationales qui, ensemble, satisfont aux besoins des marchés local, national et international.

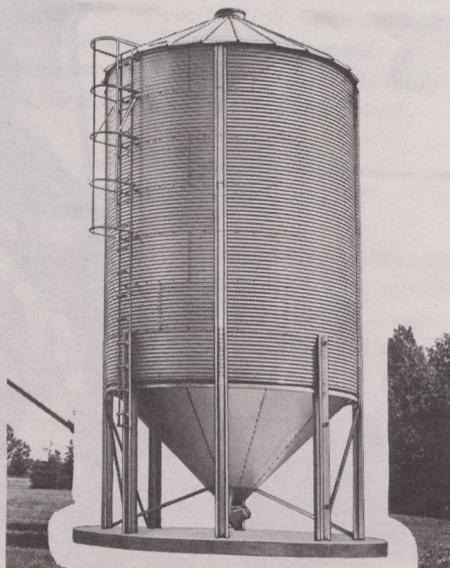
Il existe au Canada plus de 200 sociétés qui fabriquent des séries limitées de matériel agricole (d'où le nom de fabricants spécialisés). Qu'ils soient d'envergure locale ou nationale, on retrouve les fabricants spécialisés dans tous les coins du pays, partout où les exploitations agricoles jouent un rôle économique important.

Dans les provinces de l'Ouest, un vaste et dynamique réseau de fabricants spécialisés est né du besoin d'adapter le matériel et l'équipement agricoles à la culture sèche à grande échelle. Ces sociétés ont évolué à la suite de l'expérience des années 30, alors que l'on a élaboré des techniques spéciales d'ensemencement, de culture et de récolte en vue de fertiliser les sols alors arides, maintenant connus comme le "grenier du monde". Ces méthodes nécessitaient du matériel fait sur mesure par des fabricants de la région.

Le matériel agricole qui sert à la culture sèche à grande échelle dans l'Ouest canadien jouit maintenant d'une solide réputation internationale, et les fabricants se font un devoir d'agrandir et de diversifier leurs entreprises pour répondre à la demande. Les statistiques actuelles indiquent qu'il existe environ 150 fabricants

répartis de façon assez uniforme de par les trois provinces de l'Ouest.

Le Manitoba produit substantiellement plus de matériel que les deux autres provinces, un grand nombre des plus importants fabricants spécialisés étant installés dans la ville de Winnipeg. Une de ces sociétés, Versatile Manufacturing, est en fait le plus gros fabricant spécialisé du Canada. Bien que cette société soit reconnue pour sa gamme de tracteurs à quatre roues motrices, elle fabrique aussi des andaineuses, des pulvérisateurs et des transporteurs à vis. Un autre important



Westeel-Rosco Limitée

Trémie à fond en entonnoir pour céréales, d'installation facile.

fabricant spécialisé de Winnipeg, MacDonald Industries, fabrique une gamme complète d'épandeurs de fumier et d'andaineuses tractées et automotrices pour les céréales et le fourrage. Plusieurs autres fabricants spécialisés du Manitoba produisent avec succès du matériel varié de culture sèche.

La Saskatchewan compte plusieurs fabricants spécialisés de moyenne et de grande envergure. La société Morris Rod-Weeder, l'un des pionniers des années 30, est aujourd'hui un important fabricant de cultivateurs lourds, de cultivateurs, de semoirs et d'extirpateurs à tringles. Une autre société de la province, Leon's Manufacturing, fabrique une série hors-pair de lames de terrassement, de lames-arrière, de pelles raclées, de transporteurs, de cultivateurs, d'extirpateurs à tringles et d'épierreurs. Parmi les entreprises de moyenne envergure, notons la société Fairford Industries, qui fabrique des bâtiments en acier pour l'entreposage des céréales, sans compter de l'équipement d'entreposage et de réparation, et la société Rock-O-Matic, qui fabrique des épierreurs et des andaineuses à pierres.

L'industrie de fabrication spécialisée de l'Alberta ressemble à celle du Manitoba et de la Saskatchewan. Il existe toutefois une différence importante puisque l'élevage du bétail occupe en Alberta une place de choix. Par conséquent, on retrouve peu de fabricants spécialisés en culture sèche. Une des sociétés albertaines, Baker Engineering Enterprises, illustre la façon dont les compagnies canadiennes mettent les progrès technologiques au service des exploitations agricoles. Cette société se spécialise en effet dans la fabrication d'instruments de mesure électronique qui peuvent être fixés au matériel de semence et de pulvérisation.

Matériel agricole de l'Est canadien

Une industrie de fabrication spécialisée prospère s'est établie dans l'Est canadien. Cette industrie dessert à la fois les marchés local et national et elle est le reflet des multiples besoins du secteur agricole. En Ontario, la liste de fabricants spécialisés comprend, entre autres, la Jamesway Co., reconnue de par le monde pour ses couveuses, et la société Balthes Farm Equipment, qui se spécialise dans la conception et la fabrication de matériel servant à la culture du tabac. La société White McKee, le plus important fabricant spécialisé de la province, fabrique des cultivateurs, des chasse-neige rotatifs, des presses (balles rondes) et des ammelonneuses. Enfin, Intermic International,

(suite à la page 8)

Vers un resserrement des relations entre le Canada et le Pakistan

Le Canada et le Pakistan entretiennent de bonnes relations, comme l'a prouvé la visite officielle récente au Canada du président Mohammad Zia-Ul-Haq.

Durant cette visite de cinq jours, le président Zia s'est rendu à Montréal, Ottawa et Toronto. Il a rencontré les représentants du gouvernement du Canada, du gouvernement du Québec, des hommes d'affaires canadiens et des Canadiens d'origine pakistanaise. A Montréal, il a été l'invité d'honneur à un déjeuner offert par le ministre délégué au Commerce extérieur du Québec, M. Bernard Landry.

Le président Zia a eu un entretien, le 16 décembre, avec le gouverneur général du Canada, M. Edward Schreyer, qui, plus tôt le jour même, l'avait accueilli à l'Aéroport international d'Ottawa.

Lors d'un dîner donné dans la soirée en l'honneur du président Zia, le Gouverneur général a déclaré: "D'abord par l'entremise du Commonwealth, puis, plus récemment, par le biais d'une variété d'autres liens, le Canada et le Pakistan ont tissé entre eux une relation solide et durable. Sous ce rapport, les Canadiens sont tout particulièrement fiers de la participation de leur pays à l'expansion économique du Pakistan grâce à la mise en oeuvre d'un important programme d'aide au développement. Ces dernières années, l'élargissement des liens commerciaux et les occasions offertes aux sociétés canadiennes de prendre part à des projets d'envergure au Pakistan ont ajouté une nouvelle dimension importante à cette relation.

"La mise sur pied, l'an dernier, du Conseil économique et commercial Canada-Pakistan témoigne de la vitalité de la relation commerciale et je suis très heureux de ce que Votre Excellence ait pu assister aujourd'hui à un déjeuner offert par le Conseil à Montréal...

"Nous, Canadiens, sommes également conscients de la réponse extraordinaire du gouvernement et du peuple pakistanais, qui ont donné asile aux trois millions de réfugiés afghans fuyant les événements dont a été victime leur patrie. Même si le Canada et d'autres membres de la Communauté internationale ont contribué aux secours apportés aux réfugiés, c'est le peuple pakistanais qui a dû supporter le fardeau de cette tragique situation.

"Nous, au Canada, sommes très conscients de la position du Pakistan en tant que chef de file parmi les pays islamiques,



Le président Zia (à gauche) lors de sa rencontre avec le premier ministre Trudeau.

tout comme je suis conscient, Excellence, de votre propre rôle au sein du monde islamique. Votre présence ici ce soir est donc également une preuve tangible de l'importance que le Canada confère à ses relations avec la communauté des pays islamiques."

Le lendemain, le président Zia a été reçu au Parlement où il a eu un entretien avec le premier ministre du Canada, M. Pierre Elliott Trudeau, en tête-à-tête d'abord, puis dans le cadre d'une réunion élargie.

Sur la situation internationale, les discussions ont montré une similitude de vues entre les deux pays sur de nombreuses grandes questions, en particulier celle de la situation en Afghanistan et des réfugiés accueillis par le Pakistan.

Au chapitre de la coopération nucléaire, les discussions ont permis aux deux gouvernements d'exprimer leurs points de vue respectifs, sans que l'on en arrive cependant à un accord. Le Canada, qui a construit un réacteur nucléaire Candu au Pakistan, a cessé sa coopération en matière nucléaire avec ce pays en 1976, quand le Pakistan a refusé de signer le Traité de non-prolifération des armes nucléaires ou d'accepter le régime de garanties nucléaires généralisées.

Les discussions ont permis, d'autre part, de passer en revue les relations bilatérales.

Les deux pays entretiennent de bonnes relations qui remontent à l'indépendance du Pakistan en 1947. L'aide que le Canada a apporté au Pakistan depuis s'élève à une somme totale de quelque \$800 millions.

L'amélioration de l'économie pakistanaise ces deux dernières années, et une plus grande initiative laissée au secteur privé ont ouvert la voie à un accroissement des échanges commerciaux. Actuellement, les exportations canadiennes au Pakistan (blé, charbon) s'élèvent à \$89 millions par an, tandis que les importations (produits textiles pakistanais) se montent à \$15 millions par an.

Lors de la visite du président Zia, le ministre d'État aux Relations extérieures, M. Charles Lapointe, a annoncé que l'Agence canadienne de développement international (ACDI) avait approuvé une subvention de \$120 000 au Conseil économique et commercial Canada-Pakistan. Cette subvention, versée par la direction de la Coopération industrielle, appuiera les co-entreprises canado-pakistanaïses, facilitera la coopération entre compagnies des deux pays et permettra de déterminer des secteurs d'activité commerciale susceptibles d'apporter des avantages mutuels.

Les relations de coopération entre le Canada et le Pakistan, qui se poursuivent sans interruption depuis l'époque du Plan de Colombo (1951), se concentrent actuellement dans les secteurs de l'énergie, de l'agriculture et du développement social. Le Canada pourrait prendre part à certains projets de développement, particulièrement dans le domaine minier. Il accorde, d'autre part, de l'aide alimentaire d'urgence pour les réfugiés afghans et appuie les activités de diverses organisations non gouvernementales canadiennes auprès des réfugiés.

Aide au Botswana

Une subvention de l'Agence canadienne de développement international permettra d'acheter et de transporter quelque 2 000 tonnes de haricots blancs au Botswana.

Pour la deuxième fois en quatre ans, la sécheresse a réduit la production agricole de ce pays de façon dramatique et plus de 700 000 personnes souffrent des pénuries alimentaires dues à cette sécheresse.

La contribution du Canada, qui s'élève à \$2,5 millions, servira à aider les personnes les plus vulnérables: les jeunes enfants, les mères qui allaitent, les tuberculeux et les habitants des régions éloignées.

CANAPRESS Photo Service

Aide à domicile pour les personnes âgées: un exemple futuriste

L'Evergreen Neighbourly Services est un programme de soutien mutuel, peu coûteux et efficace, conçu pour les personnes âgées à l'initiative de feu M. Gilbert Wright.

L'origine du programme Evergreen remonte à 1969 lorsque M. Gilbert Wright, alors directeur du Saskatoon Convalescent Home, commanda une étude sur le quartier environnant. D'après l'étude, parmi les principaux besoins des personnes âgées de la région de Saskatoon figuraient les éléments suivants: — un système de contrôle de sécurité; — de l'aide pour les tâches ménagères et les repas; — des moyens de transport; — l'éducation sanitaire; — des soins de santé.

Un incident survenu en 1973 suscita les premiers efforts orientés vers la mise sur pied d'un programme pour répondre à ces besoins. Une personne du quartier, Madame K., tomba très malade et se vit dans l'incapacité de bouger. En désespoir de cause, son mari téléphona au Saskatoon Convalescent Home. Une des infirmières de garde accourut à leur domicile. "Nous devons faire quelque chose, mais elle refuse d'aller à l'hôpital", rapporta l'infirmière. Deux autres membres du personnel se portèrent volontaires pour prendre soin de madame K. pendant leur temps libre. Quand les voisins eurent vent de la crise, ils offrirent leur aide. Madame K. se réta-

blit et en l'espace d'une semaine on prit les premières mesures pour mettre sur pied un programme "d'aide communautaire".

Pendant cinq ans, l'Evergreen Neighbourly Services fut un programme satellite du Saskatoon Convalescent Home. Puis, en 1978, il fut constitué en société autonome en vertu de la Saskatchewan Societies Act.

Les cartes de membre ne coûtent qu'un dollar. La société se finance grâce à une subvention du ministère des Services sociaux, aux dons et aux contributions des clients reconnaissants et de leur famille, ainsi qu'aux droits d'utilisation modestes et facultatifs qui permettent aux clients d'acheter des services plutôt que d'accepter ce qu'ils pourraient considérer comme de la charité.

Le Conseil d'administration est formé de 14 membres dont neuf sont des personnes âgées. Le Conseil, qui se réunit de six à huit fois par année, comprend un travailleur bénévole, un représentant des bénéficiaires, une infirmière autorisée, un administrateur de centre d'accueil, un pasteur et plusieurs citoyens intéressés. Il compte deux membres d'office: le responsable d'Evergreen et l'infirmière en chef du Saskatoon Convalescent Home.

Evergreen poursuit quatre grands objectifs:

- procurer un sentiment de sécurité aux personnes âgées qui veulent demeurer dans leur foyer;
- mettre un peu de "vie" (centres d'intérêt, activités et buts) dans leur existence;
- éviter que les problèmes pratiques, reliés à la santé ou à la capacité personnelle, accablent les personnes âgées et les forcent à quitter leur maison pour aller vivre dans un établissement spécialisé;
- implanter un réseau d'aide communautaire pour les personnes âgées, dont font partie des bénévoles, des groupes communautaires, des églises et des organismes dispensant des services (notamment le Saskatoon Convalescent Home).

L'Evergreen Neighbourly Services est situé dans un vieux quartier résidentiel de Saskatoon où 15 p. cent de la population est constitué de personnes de plus de 65 ans. De nombreux bénéficiaires vivent dans leur maison, d'autres vivent en appartement et certains habitent dans des immeubles réservés aux personnes âgées. L'Evergreen Neighbourly Services compte environ 250 clients réguliers âgés de 60 à 92 ans. Bien que la plupart des clients soient âgés, deux usagers sont des personnes plus jeunes, l'une souffre de déficience mentale et l'autre est aveugle.

Politique relative aux édifices fédéraux à valeur patrimoniale

Le gouvernement canadien a adopté une nouvelle politique visant la conservation des immeubles à valeur patrimoniale dont il est propriétaire.

Le gouvernement s'engage ainsi à identifier et à évaluer ses édifices représentant un grand intérêt du point de vue historique ou architectural, ainsi qu'à gérer sa propriété immobilière de façon à encourager la conservation et l'utilisation à long terme de ces édifices.

Un Bureau d'examen sera chargé de l'identification et de l'évaluation de ces édifices; il contrôlera leur conservation et leur utilisation à long terme. Il faudra, par exemple, suivre les procédures émises par ce bureau dans le cas de réparation, de vente ou de démolition d'édifices à valeur patrimoniale.

La nouvelle politique reconnaît l'incidence des lois, règlements et priorités locales, régionales et provinciales et permet les interventions du public et des évaluations indépendantes dans les cas de désaccord ou de controverse relativement à la désignation ou à la protection d'un immeuble.

La médaille Janssen à un Canadien

Un professeur du département de physique de l'Université de Montréal, M. Georges Michaud, a reçu la médaille Janssen lors d'une séance solennelle à l'Académie des sciences (Institut de France), le 2 décembre à Paris.

Cette distinction est accordée depuis 1940 à un astrophysicien s'étant distingué par ses travaux.

M. Michaud a reçu la Médaille pour l'ensemble de ses travaux et, plus particulièrement, pour sa contribution à l'étude des disparités dans l'abondance d'éléments chimiques de certaines étoiles jeunes qui, contrairement aux autres, contiennent à leur surface plus de 10 000 fois plus d'or, d'europium ou de mercure, mais dix fois moins d'hélium que le soleil (alors que 80 p. cent des étoiles ont des abondances semblables à celles du soleil).

Selon la théorie de M. Michaud, vérifiée par des expériences de plus en plus nombreuses, l'absence ou la fréquence de



M. Georges Michaud

phénomènes que l'on peut assimiler à des "tempêtes de vents" stellaires sont la cause des abondances diverses de matériaux sur la partie externe des étoiles.

Défi à l'entreprise: s'amuser tout en apprenant à mieux vivre

Que se passe-t-il dans ce parc rempli de concurrents enthousiastes, de meneurs de ban et de spectateurs survoltés? Est-ce une compétition d'athlétisme? Voyons-y de plus près. Une équipe est composée d'une jeune fille robuste, à peine sortie de l'adolescence, d'un jeune homme mince dans la vingtaine et d'une femme élancée dans la trentaine ou la quarantaine. Ils encouragent le quatrième membre de leur groupe, un homme corpulent dans la cinquantaine qui plonge dans un filet retenu par quatre pneus, après avoir terminé une course à obstacles qui l'a obligé à gravir des rampes, à contourner des poteaux et à sauter en travers des pneus. Ces activités font partie d'un programme qui incite les travailleurs à faire les premiers pas vers un mode de vie plus sain, tout en s'amusant. Il s'agit du... Défi à l'entreprise, ou la santé sans peine.

Entrepris dans le cadre du programme Mission vraie vie du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social, le Défi à l'entreprise est une initiative co-parrainée par les ministères provinciaux et territoriaux de la santé, des loisirs et de la culture.

Ayant pour mandat "...d'accroître le nombre de sociétés canadiennes assurant des services de promotion de la santé à leurs employés", Mission vraie vie vise en définitive à encourager les Canadiens à transformer leur mode de vie, soit à avoir une meilleure alimentation, à se tenir en bonne forme physique, à acquérir de bonnes habitudes d'hygiène et à mener, de façon générale, une vie satisfaisante et productive.

Les responsables de Défi à l'entreprise coordonnent une série d'activités qui se déroulent dans toutes les régions du Canada. Composées de dix à 15 membres représentant les employés et le patronat, les équipes participent à une journée de compétitions qui se tiennent en plein air dans une ambiance amicale. N'exigeant aucune habileté ou disposition sportive particulière, ces épreuves tirent, dans certains cas, leur nom du milieu du travail (la marche patronale, le relais de montage, la montée hiérarchique, par exemple). D'autres activités sont axées sur une dimension du mode de vie, comme le stress, l'alimentation ou les loisirs. Il s'agit d'abord et avant tout d'avoir une journée enrichissante et bien remplie.

Outre les activités spéciales, notamment aquatiques, ces événements se déroulent, été comme hiver, dans des parcs, des terrains de stationnement et des stades.

Pour être réussi, un événement doit répondre aux besoins et aux goûts de la collectivité locale. C'est d'ailleurs pour cette raison que l'on invite chaque groupe participant à organiser sa propre journée.

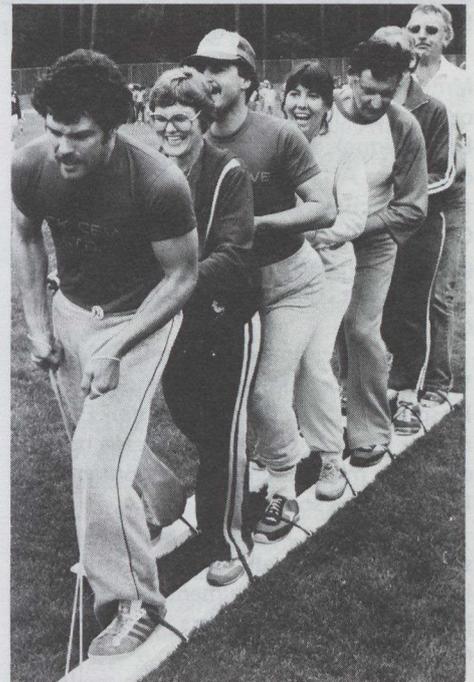
Le programme est axé sur l'entreprise

parce que les deux tiers des Canadiens âgés de plus de 15 ans sont des employés qui, pour la plupart, passent 60 p. cent de leurs heures de veille au travail. Or, beaucoup n'ont ni la volonté ni la possibilité de suivre un programme d'exercices pour compenser leur sédentarité.

Avantages de ce programme

En plus de relever le moral des employés, ceux-ci étant plus actifs, en meilleure santé et forme physique, la participation d'une société à cette initiative contribue à sa réputation de personne morale responsable. Les entreprises ont également constaté que l'amélioration du mode de vie des employés aidait à augmenter la productivité et à diminuer l'absentéisme et le roulement du personnel.

En outre, les participants peuvent nouer de nouveaux liens d'amitié avec des personnes qui ne travaillent pas étroitement avec eux. Mais ce qui importe surtout est le fait que la plupart des équipes



Nouvelle façon de faire du ski.

sont composées d'employés qui n'ont jamais pris part à des épreuves d'athlétisme. Beaucoup, à partir de ce moment-là, continuent à courir ou à faire des exercices. Tous en ressortent sensibilisés à la nécessité d'un mode de vie sain.

Le Programme s'inspire d'un modèle qu'a mis au point, en 1979, Action B.C., organisme du ministère de la Santé de la Colombie-Britannique, en vue d'inciter les entreprises de la province à participer à des initiatives de conditionnement physique.

Tiré d'un article de Phyllis V. McDougall publié dans *Commerce Canada*, octobre 1982.



Des participants enthousiastes encouragent leurs coéquipiers.

Une opération permet à une Canadienne de retrouver l'usage de l'ouïe

Mme Lucy Philpott, âgée de 25 ans et originaire de Fraser Lake (Colombie-Britannique), était sourde depuis plus de deux ans. A la suite d'une délicate opération effectuée pour la première fois au Canada, elle peut à nouveau entendre, grâce à un petit dispositif lui envoyant directement des signaux électriques au cerveau.

Cette opération complexe a été faite à Vancouver par un auriculiste de St. Paul Hospital, le Dr Patrick Doyle. Elle ne rendra pas à Mme Philpott l'usage normal de l'ouïe mais la remettra en contact avec le monde des sons.

Se rappelant le premier essai enregistré sur bande vidéo, elle déclarait lors d'une interview: "J'étais vraiment émue lorsque j'ai entendu les premiers sons, mais je ne pouvais rien dire."

Au cours de l'opération, les médecins

lui ont introduit un petit fil dans la région de la boîte crânienne située derrière l'oreille droite, l'ont fait passer à travers le tympan et l'ont enroulé autour des os de l'oreille moyenne, le faisant aboutir dans le limaçon, organe en forme d'escargot qui transforme les ondes sonores en signaux électriques, et dont Mme Philpott avait perdu l'usage en 1980, à la suite d'une méningite.

Le fil transmet les signaux électriques, émis par un petit émetteur branché à un micro, au nerf auditif du cerveau. Les "sons" qu'elle entend sont étranges, différents de ceux dont elle se rappelle, mais ce sont tout de même des sons, et avec de l'entraînement, elle apprendra à reconnaître nombre d'entre eux et pourra, en lisant sur les lèvres, comprendre ce qu'on lui dit. Elle peut déjà, d'ailleurs, distinguer les voix.

Jeu de cartes sur la Baie James

Un nouveau jeu de cartes, appelé *Construction d'une centrale hydro-électrique*, s'inspire des travaux de la Baie James.

Il s'agit d'un jeu de 54 cartes imprimées en quatre couleurs, comprenant 54 photos et illustrations différentes du projet de la Baie James. Sur chaque carte est inscrit, en français et en anglais, ce que représente l'image. Notons que le jeu respecte l'ordre chronologique de la construction d'un barrage.

Sa conception revient à M. Jean-René Lamontagne, responsable de la sécurité publique à Némiskau, et à M. Jean-René Bégin, ingénieur à la Société d'électricité de la Baie James.

Pour de plus amples informations, on peut s'adresser aux Produits T.B.J. 5785, rue Sherbrooke ouest, Montréal, Québec, Canada H4A 1X2.

D'après une nouvelle d'Hydro-Press.

Un biologiste parmi les ours polaires

Chaque automne, environ 200 ours polaires se rassemblent à cap Churchill sur la côte nord-est du Manitoba, attendant que la glace recouvre la baie d'Hudson. Ils ont faim et attendent impatiemment le moment où ils pourront aller chasser les phoques sur la glace.

Pour la deuxième année consécutive, un biologiste à l'emploi du gouvernement des Territoires-du-Nord-Ouest, M. Gordon Stenhouse, est allé sur place étudier leur comportement. Il espère, en particulier, découvrir les moyens de persuader les ours de se tenir à distance des camps et des puits de forage, afin d'arrêter le taux croissant de tueries inutiles des ours dans les Territoires-du-Nord-Ouest.

En 1978, les scientifiques et les spécialistes des ressources naturelles ont signalé la perte de dix ours polaires. L'année suivante, 16 furent tués; pour chacune des deux autres années, le nombre est monté à 34. Il arrive aussi que des êtres humains soient tués par des ours.

L'ours polaire est le plus gros carnivore du monde. C'est un animal dont l'aspect agréable cache un potentiel énorme de férocité et de force. L'ourson de 60 kilos est déjà plus fort que n'importe quel être humain.

Habituellement, le bruit les effraie, mais, dit M. Stenhouse, les ours sont des créatures curieuses. Bien qu'ils cherchent à éviter la présence humaine, ils ne considèrent pas l'homme comme une menace sérieuse ce qui les pousse à s'approcher des camps.

En 1981, M. Stenhouse a observé les ours pendant trois mois, installé dans une cabane installée tout en haut d'une tour d'acier.

Il a vu les ours dévorer son système d'alarme à micro-ondes. Il les a vus se frayer un chemin à travers sa clôture de fils barbelés, chargée à 30 000 volts. Et après avoir fait marcher un enregistrement d'aboiements de chiens, il les a vus se mettre debout, renifler l'air et continuer d'approcher.

Il a vu les ours dévorer son système d'alarme à micro-ondes. Il les a vus se frayer un chemin à travers sa clôture de fils barbelés, chargée à 30 000 volts. Et après avoir fait marcher un enregistrement d'aboiements de chiens, il les a vus se mettre debout, renifler l'air et continuer d'approcher.

"Mon instinct me dit que lorsqu'un ours pénètre dans un camp et reçoit de la nourriture il est porté à revenir. Pour l'empêcher, il faudrait lui faire quelque chose de pénible", explique M. Stenhouse.

Sa solution: une balle de fusil en caoutchouc. "Les ours frappés par ces projectiles seront probablement portés à éviter les mêmes endroits à l'avenir", conclut M. Stenhouse.

Son objectif l'automne passé était d'attirer des ours avec de la viande pourrie de baleine et, à l'abri dans un cage de fer, de les étourdir avec une balle de caoutchouc, puis d'attendre leur réaction.



L'ours polaire est le plus gros carnivore du monde.

Grand prix audiovisuel français à deux Canadiens



Studio Lefeuve

L'Académie du disque français a remis son grand Prix audiovisuel à deux Canadiens, M. Daniel Bertolino, réalisateur, et M. Osvaldo Montes, compositeur, pour le disque-album *Les Légendes indiennes du Canada*. Ce disque fait partie des droits dérivés d'une série de télévision du même nom. Sur la photo, prise lors de la cérémonie de remise du prix, le 22 novembre 1982, on aperçoit (de gauche à droite): M. Jean-Pierre Morin, attaché culturel à l'ambassade du Canada à Paris, M. Jean Herbiet, directeur général du Centre culturel canadien à Paris, M. Osvaldo Montes, M. Michel Dupuy, ambassadeur du Canada à Paris, M. Ades, président des éditions Ades, Mme Jacqueline Joubert, directeur des émissions *Jeunesses d'Antenne 2*, M. Peladeau, directeur de Radio-Canada à Paris, et M. Daniel Bertolino.

La Charge des sangliers

Alice Parizeau a publié récemment une suite à sa saga polonaise *Les Lilas fleurissent à Varsovie*.

Ce deuxième volume, *La Charge des sangliers*, fait franchir aux lecteurs le tournant des années 1980-1981.

Autour d'Inka et de Kazik, qui vivent un grand amour, évoluent tous les acteurs de cette incroyable épopée, où chacun lutte à sa manière pour la démocratie, la liberté et l'indépendance de cette Pologne, dont Magda, la paysanne, dira "qu'on doit l'aimer par respect pour tous ceux dont le sang a imprégné chacune des parcelles de cette terre sacrée qui appartient à nos enfants et à nul autre".

Comme dans *Les Lilas fleurissent à Varsovie*, l'auteur a su, dans *La Charge des sangliers*, mêler la vérité historique à la fiction d'une façon magistrale qui rend cette saga proche et fascinante.

Un pianiste canadien gagnant d'un concours international

M. Jon Kimura Parker a remporté le Neuvième Concours international d'interprétation musicale de Viña Del Mar, station balnéaire située à l'ouest de Santiago du Chili.

Cette année, le concours s'adressait aux pianistes.

M. Parker, qui est originaire de Vancouver (Colombie-Britannique), étudie depuis quatre ans à l'École Julliard, à New York. C'est la première fois qu'il participe à un concert international aussi important.

Le Prix, qui s'accompagne de \$3 000, permettra également à M. Parker de jouer avec l'orchestre philharmonique de Santiago, au mois de mai prochain.

Un violoniste canadien, Peter Oundjian, avait déjà gagné le premier prix de ce concours en 1980.

Nouveau livre de Pierre Berton

Pierre Berton, auteur et personnalité de la radio et de la télévision, lançait dernièrement son vingt-huitième ouvrage *Why we act like Canadians*.

Sous la forme d'une série de lettres ouvertes à un ami américain, Pierre Berton raconte, de façon colorée, l'histoire et la géographie "de la scène nationale".

Parmi les nombreux ouvrages de cet auteur, notons *The National Dream*, qui raconte l'histoire de la construction du chemin de fer transcontinental. Le livre a fait l'objet d'une série d'émissions télévisées, en français et en anglais.

M. Berton a aussi raconté l'histoire des quintuplées Dionne, *The Dionne Years. A Thirties Melodrama* (Les Jumelles Dionne et leur époque). *The Mysterious North*, *The Last Spike*, *The Smug Minority*, *Drifting Home*, *Remember Yesterday* sont d'autres titres d'ouvrages bien connus de cet auteur.

Le Crime d'Ovide Plouffe

Tous ceux qui ont lu avec intérêt le roman de Roger Lemelin, *Les Plouffe*, et qui ont suivi, par la suite, les aventures de cette famille à la télévision, seront heureux d'apprendre que M. Lemelin a publié une suite à son roman.

On y retrouve les membres de la famille Plouffe, le personnage central de l'histoire étant Ovide Plouffe qui donne son nom au titre: *Le Crime d'Ovide Plouffe*.

Le roman est une adaptation libre d'un fait divers qui bouleversa Québec, il y a quelques années, et dont les protagonistes habitaient dans le même quartier que Roger Lemelin: pour avoir l'assurance-vie de sa femme, un homme, avec l'aide de complices, fit exploser une bombe à bord d'un avion volant de Québec vers la côte nord. Un journaliste découvrit les coupables qui furent pendus dans une prison de Montréal.

Le Crime d'Ovide Plouffe prend place à Québec mais certains passages sont situés dans l'île d'Anticosti où Guillaume Plouffe, l'un des frères d'Ovide, est garde-chasse. En ce sens, explique l'auteur, mon roman est de plus "écologiste". On y fait l'éloge de la vie en pleine nature et des joies qu'elle apporte malgré un certain dénuement.

Le Crime d'Ovide Plouffe, éditions du Téléphone rouge, Québec, 1982.

Le Canada... (suite de la page 2)

société d'envergure internationale et important exportateur de matériel agricole, a collaboré à un grand nombre de projets agricoles tant dans le secteur public que privé en Afrique, en Asie et en Amérique du Sud.

Dans la province du Québec, l'industrie de la fabrication spécialisée travaille surtout à répondre aux besoins des domaines de la culture mixte et de l'élevage. La société B & R Choinière, par exemple, est un fabricant de caisses à fourrage de haute qualité, de matériel de récolte, de fourragères et de voitures de ferme. Parmi les autres fabricants spécialisés du Québec, mentionnons la société J. Houle et Fils, qui fabrique des hachepaille et des fourragères, et la société Ventilateur Victoria, qui fabrique des compartiments d'entreposage et des alimentateurs pour le bétail.

Il existe aussi un grand nombre de fabricants spécialisés sur le littoral est du Canada. La société Maritime Farm Implements, établie en Nouvelle-Écosse, se

spécialise dans la fabrication de matériel de nettoyage et d'amélioration des terres. La société Thomas Equipment Ltd., autre société des Maritimes, fabrique des chargeurs pivotants et du matériel de grande capacité pour la manutention et la récolte des pommes de terre.

La contribution des fabricants spécialisés

L'industrie de fabrication spécialisée constitue un élément stable et prospère du secteur agricole canadien. Plusieurs des fabricants spécialisés étaient à leurs débuts des petits ateliers de soudure et d'usinage et se sont développés au même rythme que leur clientèle. Certains ateliers sont devenus des fabricants internationaux de produits spécialisés. Quelques sociétés sont demeurées relativement petites et se spécialisent dans la fabrication d'accessoires comme, par exemple, les cabines, les lames et les chargeurs. D'autres ne fabriquent que le matériel nécessaire à certaines cultures tandis que d'autres encore servent de fournisseurs à de plus importants fabricants spécialisés et aux sociétés multinationales. De fait, certains fabricants spécialisés font office

d'atelier local, ce qui leur permet d'être constamment à l'affût des besoins du marché et de fournir à leur clientèle un service fait sur mesure.

Un avenir plein de défis

Aujourd'hui, l'industrie du machinisme agricole se développe de façon prudente pour répondre aux exigences nationales et internationales. Depuis une période creuse en 1970, l'industrie a plus que quadruplé sa production, qui s'élève à environ \$1,2 milliard par année. Cette augmentation est attribuable en grande partie à un marché d'exportation grandissant. Plus de 90 p. cent du matériel agricole produit au Canada est exporté à l'étranger. Bien que les États-Unis soient les principaux importateurs des produits canadiens, on retrouve ces produits de par le monde, de l'Australie à la République populaire de Chine, des pays d'Afrique au Moyen-Orient.

Nouvelles brèves

Plusieurs personnes du Sud de l'Ontario ont vu dans le ciel, le soir du 16 novembre, une boule de feu verte et orange, plus grosse que la moyenne des météores. Selon M. Tom Bolton, professeur d'astronomie à l'Université de Toronto et membre du personnel de l'observatoire Dunlop, il s'agissait du météore le plus considérable qu'il ait vu jusqu'à maintenant. Le météore pouvait se trouver à environ 80 kilomètres au-dessus de la terre, a déclaré M. Bolton.

La compagnie Mobil Oil Canada Limited a signé, avec le gouvernement du Canada, trois accords d'exploration sur une large des côtes de la Nouvelle-Écosse.

Hebdo Canada est publié par la Direction centrale des affaires publiques, ministère des Affaires extérieures, Ottawa K1A 0G2.

Il est permis de reproduire les articles de cette publication, de préférence en indiquant la source. La provenance des photos, si elle n'est pas précisée, vous sera communiquée en vous adressant à la rédactrice en chef, Prisca Nicolais.

This publication is also available in English under the title Canada Weekly.

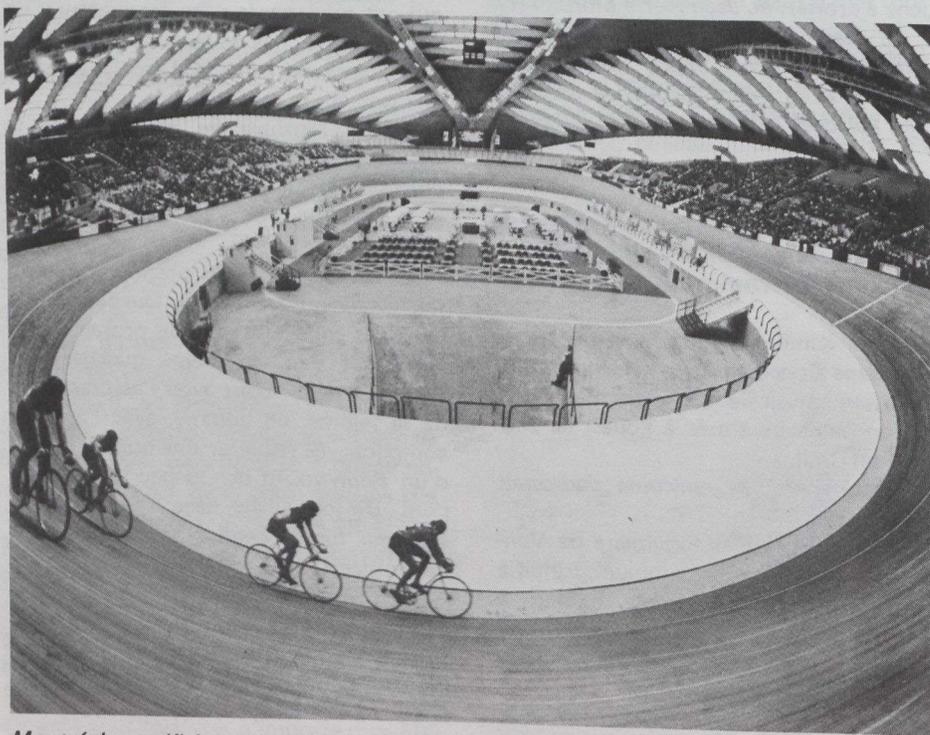
Algunos números de esta publicación aparecen también en español bajo el título Noticiario de Canadá.

Alguns artigos desta publicação são também editados em português sob o título Notícias de Canadá.

Canada

ISSN 0384-2304

Championnats du monde de gymnastique à Montréal



Montréal sera l'hôte, en 1985, des Championnats du monde de gymnastique. On s'attend que quelque 500 athlètes, venant d'une quarantaine de pays, participent à ces championnats. Les compétitions dureront 17 jours et se dérouleront au Vélodrome olympique de Montréal (ci-dessus), lequel peut recevoir 12 000 spectateurs. Montréal, première ville canadienne à recevoir les championnats, a été choisie lors de la réunion de la Fédération internationale de gymnastique (FIG) tenue à Zurich (Suisse) le 11 juillet 1982.